

VIVE LA GRÈVE GÉNÉRALE !

Le développement considérable du mouvement gréviste dont le 25 octobre marque un sommet doit beaucoup au succès de la grève du gaz-électricité du 16 octobre.

En pleine crise ministérielle, au beau milieu des bavardages parlementaires, au moment même où la direction majoritaire de la classe ouvrière, le PCF affiche sans vergogne sa volonté de rechercher « un compromis » avec la bourgeoisie « dans l'intérêt et l'honneur de la France », la grève des 110.000 travailleurs du gaz-électricité est devenue la plaque tournante en quelque sorte d'une nouvelle orientation du mouvement ouvrier et d'un certain changement dans les mots d'ordre des centrales syndicales CGT et CFTC, sans modification de leur programme ni bouleversement de leur politique.

Le mécontentement des travailleurs dont l'ampleur est attestée par la participation des cadres à la grève du gaz-électricité va de pair avec la peur, la nervosité accrues de la bourgeoisie.

Cette grève et ses développements du 25 contribuent à l'aggravation de la crise de la bourgeoisie dans des conditions abordées par ailleurs dans ce journal. Elle a aussi des conséquences importantes dans la classe ouvrière. Ces remarquables démonstrations de la puissance ouvrière, les énormes possibilités apparues dans ces mouvements accroissent également la confiance des travailleurs en leurs propres forces.

PARTOUT LA COMBATTIVITÉ S'ÉLÈVE et la colère s'empare des ouvriers qui rongent leurs freins depuis plusieurs semaines dans des grèves tournantes, des mouvements d'avertissement limités, que ce soit dans la Loire-Atlantique, la métallurgie, le bâtiment et ailleurs.

La grève de la S.N.C.F. du 25 est devenue le rendez-vous de tous les travailleurs. Les mots d'ordre d'action ont été amenés à se déterminer par rapport à cette date.

Les ouvriers veulent se battre aujourd'hui plus fort qu'hier.

Étant donné le niveau des luttes déjà atteint, aucun mouvement ne peut se placer en retrait par rapport à ce qui vient d'être réalisé.

Le besoin de perspectives pour les ouvriers au-delà des élémentaires revendications de salaires, inclut la grève générale exprimée explicitement et non d'une manière honteuse.

OU ALLONS-NOUS? ET COMMENT? est un problème concret et immédiat et non un procédé propagandiste pour un avenir lointain et indéterminé.

LES OUVRIERS VEULENT SE BATTRE.

LES PATRONS MANŒUVRENT ET NE CEDENT RIEN SUR L'ESSENTIEL.

LES DIRIGEANTS OUVRIERS VEULENT DISCUTER, coincés entre le durcissement des uns et la combattivité des autres.

Le fossé entre la politique des directions ouvrières et les aspirations des travailleurs, les besoins de leurs luttes, s'accroît. Patrons et dirigeants ouvriers redoutent une épreuve de force de grande envergure. L'incohérence apparente de la politique de la bourgeoisie n'a d'égale que la confusion, la timidité, la volonté d'accommodement de dirigeants syndicaux et politiques ouvriers.

L'échec de la procédure de médiation à Saint-Nazaire devant les exigences des ouvriers, l'impuissance des commissions paritaires, cheval de bataille de l'activité syndicale depuis plusieurs mois et qu'illustre le mieux la grève S.N.C.F. du

inévitable et réduisent considérablement les positions aux revendications très modérées des syndicats qu'ils trouvent exagérées rendent la lutte inévitable et réduisent considérablement les possibilités d'une stabilisation durable dans les rapports de classes.

L'expansion industrielle, le développement de la productivité ont permis aux dirigeants ouvriers, dans le cadre des industries les mieux équipées, les plus modernisées, d'obtenir les miettes qui dissimulaient l'indigence de leur programme et de leur politique. Ils n'ont pas rompu avec cette politique qui les fait s'accommoder fort bien que le manœuvre de chez Renault gagne près du double du salaire de l'ouvrier agricole ou de la travailleuse à domicile.

Les revendications volontairement trop générales mises en avant en ce moment le démontrent, comme le font les réductions considérables opérées par les dirigeants sur les revendications d'il y a quelques mois. A la S.N.C.F. on est tombé de 6.000 à 3.000 fr., chez Renault de 50 à 30 fr. de l'heure, les 10.000 fr. de Saint-Nazaire à 25 fr. de l'heure pour la CFTC et 40 fr. pour FO et CGT, etc....

...La diversification des revendications, la hiérarchisation existent toujours.

De même l'appel simultané dans un certain

nombre de corporations le 25 octobre n'est pas encore la coordination des luttes imposées par l'unification des revendications.

Quoi qu'il en soit, les appels CGT, CFTC contribuent maintenant à propulser, à encourager les ouvriers. C'est à ces derniers qu'il appartient de contrôler le mouvement, de lui fixer ses objectifs. Une grève générale pose des problèmes politiques au niveau le plus élevé. C'est ce que les ouvriers débattent dans leurs assemblées, au sein DES COMITÉS DE LUTTE ET DE GRÈVE qu'ils forgeront dans la lutte.

Les travailleurs se rassembleront, manifesteront dans la rue, sur le tas, pour imposer un gouvernement à eux, capable de réaliser leurs objectifs:

— Salaires: augmentation uniforme de 6.000 à 10.000 fr. pour tous;

— Echelle mobile sous leur contrôle, à l'exclusion des combines patronales et gouvernementales. Contrôle ouvrier sur la production. Deux mesures aptes à s'opposer à la hausse des prix.

— Les 40 heures.

— L'arrêt de la guerre d'Algérie et le rapatriement du contingent.

POLIET ET CHAUSSON

veulent-ils imposer un régime policier ?

Les ouvriers de chez Poliet et Chausson ont eu la surprise d'apprendre vers le 15 octobre que la direction ayant décidé d'établir des fiches du personnel, il leur faudrait fournir, outre les renseignements d'usage (n° d'allocation familiale et de sécurité sociale, adresse), des renseignements sur leur conjoint et, mieux, des détails sur leur situation militaire (grade, arme, numéro matricule, etc.).

Que signifie cet interrogatoire? Poliet veut-il établir un Bureau de Recrutement, et nous embrigader? C'est tout juste si on ne nous demande pas un extrait du casier judiciaire.

A une question soi-disant posée au directeur, il fut soi-disant répondu « qu'il était question de nommer des affectés spéciaux en cas de conflit ».

Est-ce le véritable mobile? De toute façon, c'est la preuve qu'on nous prépare une nouvelle tuerie, et les ouvriers ne peuvent approuver ces méthodes dignes de l'inquisition, qui ne sont en fait que des mesures policières.

Mais que font les organisations syndicales pour

protester? Rien! Sont-elles d'accord avec la direction?

De toute façon, la majorité de travailleurs, surtout les jeunes, refusent de divulguer leur dossier militaire, ou s'ils le font, c'est à contre-cœur, sous la menace ou la crainte du licenciement.

Que la direction Poliet ne s'y trompe pas, les travailleurs ne se laisseront pas embrigader aussi facilement qu'elle le croit. Le jour est peut-être proche où toutes les petites combines, tous les bavardages devront cesser, où il faudra rendre des comptes, et ce n'est pas le relèvement du point, obtenu dernièrement après huit jours de discussion (combien de discours ont dû prononcer nos représentants pour charmer nos patrons!), ce qui nous donne environ 10 francs d'augmentation (pour les bas salaires, mais combien pour l'ingénieur?) qui peut nous donner satisfaction.

Ce que veulent les travailleurs des cimenteries et de toutes les usines de matériaux de construction, Poliet ou autre, c'est leurs 10.000 francs d'augmentation par mois, soit 50 fr. de l'heure pour tous; nous sommes loin du compte.

Pourquoi, à l'exemple de la métallurgie ou du bâtiment, n'organiserions-nous pas une action générale, sur le plan national? Sommes-nous plus favorisés?

Camarades dirigeants, mettez votre plastron dans votre poche, faites un peu moins les gorges chaudes, et prenez note des revendications des travailleurs.

Tous à l'action, camarades, par une grève générale (et pas basée sur des bobards comme en avril 1957), pour nos 50 francs de l'heure; un mois de congé par an; la prime de vacances; les 40 heures; l'arrêt des cadences et des compressions de personnel; l'arrêt des mesures policières et militaires; le respect des libertés individuelles.

ABONNEZ-VOUS

à « La Vérité des Travailleurs »
bi-mensuelle

— 6 mois: 12 numéros .. 300 fr.
— 1 an: 24 numéros 600 fr.
— Sous pli fermé, respectivement: 600 et 1.200 fr

Réglez par mandat:

C.C.P. 6965-68 Paris

64, rue de Richelieu, Paris-2^e.